infos@viaaduc.com
01.89.53.69.70
formation.viaaduc.com

Analyse du cycle de vie d’un service numérique (certification comprise)

Formation dispensée en présentiel ou à distance

Référence : NR-ASN001 **Tarif inter :** 2450 € HT

Durée : 2.5 jours **Certification :** Oui

Les prérequis pour suivre cette formation

- Idéalement, avoir déjà pris part à un projet de conception / réalisation / pilotage d’un projet informatique. Cette expérience n’est pas nécessairement technique.

Les objectifs pédagogiques

- Maîtriser la méthodologie d’Analyse du Cycle de Vie d’un service numérique
- Réaliser le bilan environnemental d’un service numérique via une aCV simplifiée type screening
- Identifier des leviers d’écoconception

A qui s'adresse cette formation ?

- Cette formation s’adresse à des profils techniques et non techniques.
- Acheteur de prestations intellectuelles, concepteur / développeur de logiciels et sites web.
- Informaticien de la DSI, Responsable RSE, Responsable produit / « product owner ».
- Toute personne souhaitant acquérir une base méthodologique solide pour quantifier des impacts environnementaux dans le domaine du numérique.

Programme de la formation

Apports théoriques – 7 heures

Tour de table

- Objectifs, durée et enjeux de la formation

Programme de la formation

Maîtriser les concepts de base

- Impacts environnementaux du numérique
- Service numérique
- Cycle de vie
- Flux et impacts

Connaître les méthodes standard et le cadre juridique

- ACV : standards ISO 14040 et 14044
- Product Environmental Footprint (PEF) et Product Category Rules (PCR)
- Organization Environmental Footprint (OEF) et Organization Sector Rules (OSR)
- L'affichage environnemental
- Les contraintes associées à la Loi Climat & Résilience

Savoir choisir les outils et données disponibles adaptés

- Méthodologies : ACV simplifiée type screening.
- Base de données de facteurs d'impacts
- NegaOctet.

Définir les objectifs de l'étude

- Quantification d'impact.
- Écoconception.
- Déclarations environnementales.
- Affichage environnemental.

Réaliser l’étude

- Collecter les données d'inventaire.
- Frontières du système et règles de coupure.
- Choix des indicateurs d’impacts.

Réaliser une revue critique

- Intérêt et apports de la revue critique ISO 14071.

Interpréter les résultats d’une ACV

Mise en pratique – 7 heures

Programme de la formation

Atelier ACV

- Le pédagogue et les participants sélectionnent un service numérique à étudier. Le formateur et les participants réalisent ensemble l'Analyse du Cycle de Vie de ce service numérique depuis une feuille blanche (dans Excel et Word).

Restitutions et certification – 3 heures

Atelier ACV

- Les participants restituent le résultat de l'ACV réalisée la veille au formateur qui joue le rôle de client.
- Le formateur identifie les points acquis et ceux sur lesquels il faut encore progresser.

Tour de table en fin de formation

- Evaluation de la formation à chaud, débriefing collectif, auto-évaluation de de l'atteinte des objectifs et de sa propre progression.

Passage de la certification

Certification Préparée

- Certification « ACV et numérique »

Méthodes Pédagogiques

- Mise à disposition d'un poste de travail par stagiaire.
- Remise d'une documentation pédagogique papier ou numérique pendant le stage.
- La formation est constituée d'apports théoriques, d'exercices pratiques, de réflexions et de retours d'expérience.
- Le suivi de cette formation donne lieu à la signature d'une feuille d'émargement.

Formateur·rice

- Consultant-Formateur expert GREEN IT

Méthode d'évaluation des acquis

- Auto-évaluation des acquis par le stagiaire via un questionnaire.
- Attestation des compétences acquises envoyée au stagiaire.
- Attestation de fin de stage adressée avec la facture.

Modalité et délai d’accès à nos formations

ViaAduc met en place un ensemble de dispositifs pour accueillir, accompagner et adapter ses formations aux personnes en situation de handicap (PSH). Notre référent(e) handicap se tient à votre disposition au **01.71.19.70.30** ou par mail à referent.handicap@viaaduc.com pour tout besoin d’aménagement, afin de vous offrir la meilleure expérience possible.

Toute demande d’inscription à une formation inter-entreprises peut s’effectuer jusqu’à 1 semaine (5 jours ouvrés) avant le début de la formation :

- par téléphone au 01 71 19 70 30
- par e-mail : à l’adresse de votre chargé d’affaires ou à infos@viaaduc.com
- sur notre site WEB : https://formation.viaaduc.com/
- par courrier, à l’adresse suivante : ViaAduc– 152 Avenue de Malakoff – 75116 PARIS

Dans le cas d’une formation intra-entreprise, le délai d’organisation moyen est de 2 semaines (10 jours ouvrés). A défaut de convention formelle particulière pour une session sur site Client, ViaAduc n’est pas tenu d’effectuer l’installation de la salle de formation et utilise les moyens informatiques mis à disposition par le Client.

Mise à jour : 16-02-2024